

## **Déclaration liminaire de Sud éducation Paris CDEN du 13 février**

L'académie de Paris nous propose cette année une des pires cartes scolaires depuis des années avec plus de 90 fermetures de postes-classes.

Cette carte est la conséquence directe de 2 facteurs :

- premièrement, la mise en place, sans l'intégralité des moyens nécessaires, des dédoublements dans les classes de CP en REP et CE1 en REP+. En effet avec seulement 107 postes alloués par le ministère pour 132 postes nécessaires, l'académie est obligée d'aller à la pêche aux postes, aggravant ainsi les conditions de travail pour les autres niveaux de classes de ces écoles mais aussi dans les écoles hors éducation prioritaire.
- deuxièmement, la baisse des effectifs de l'enseignement primaire public parisien. Si nous ne contestons pas cette baisse, la cause en est pour nous très claire : l'impossibilité pour les familles parisiennes modestes ou défavorisées de se loger sur Paris, phénomène directement lié à la gentrification galopante des quartiers populaires.

Alors que des effectifs plus faibles devraient permettre une meilleure prise en charge de l'ensemble des élèves, les choix politiques effectués vont grandement affecter les conditions de travail et d'apprentissage sur l'académie avec de nombreuses classes à plus de 27 élèves. Sud éducation Paris continue à revendiquer une révision des seuils d'ouverture /fermeture garantissant 20 élèves maximum en éducation prioritaire et jamais plus de 25 élèves par classe hors-éducation prioritaire ainsi que la prise en compte des élèves d'ULIS et UPE2A dans les effectifs de leur classe d'inclusion.

À la rentrée prochaine, l'académie de Paris risque d'être dans l'incapacité de mettre un enseignant ou une enseignante devant chaque classe. Pour ne pas se retrouver dans cette situation qui fragiliserait encore plus l'image de l'enseignement public, l'académie a décidé de limiter les possibilités de temps partiels et disponibilités. Or nombre de nos collègues font une demande de temps partiel car, ne pouvant eux non plus se loger sur Paris vu les loyers parisiens, ils subissent la fatigue liée aux conditions et temps de trajet dans les transports en commun d'Île-de-France.

Quand on sait que le métier d'enseignant est de moins en moins attractif compte tenu de la rémunération proposée pour le niveau d'études exigé et les conditions de travail proposées, cette nouvelle aggravation de nos conditions d'exercice n'arrangera en rien les difficultés de recrutement de nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants titulaires.

Il revient donc à l'académie de Paris d'insister auprès du ministère pour que la politique d'austérité et de casse du service public initiée il y a des années sous la présidence Sarkozy, et jamais remise en cause réellement depuis, cesse.

Il revient par ailleurs directement à la ville de Paris de revoir sa politique de logement afin de permettre aux enseignants et aux familles les plus défavorisées de pouvoir continuer à se loger décemment sur Paris.

**La mise à mal du système scolaire public ne profite qu'à l'enseignement privé qui partout en France, y compris à Paris, voit ses effectifs se maintenir voire augmenter aggravant toujours plus la ségrégation sociale dans nos villes et nos quartiers.**

**SUD éducation Paris**

30 bis, rue des Boulets 75011 Paris ■ 01 44 64 72 61 ■ [suededucation75@wanadoo.fr](mailto:suededucation75@wanadoo.fr)  
[www.suededucation75.org](http://www.suededucation75.org) ■ [@suededucparis](https://www.instagram.com/suededucparis) ■ [f](https://www.facebook.com/SudEducationParis) Sud éducation Paris